

3. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quels avantages salariaux pour les diplômés du supérieur ?

- Les revenus des personnes ont tendance à augmenter avec leur niveau de formation dans tous les pays de l'OCDE.
- Dans les pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement supérieur gagnent plus de 1.5 fois de plus, en moyenne, que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur.
- Dans les pays de l'OCDE, le différentiel salarial entre les travailleurs plus jeunes et plus âgés augmente, en moyenne, avec le niveau de formation, en faveur des travailleurs plus âgés et plus instruits.
- L'écart de revenus entre les sexes persiste, quel que soit le niveau de formation. Dans les pays de l'OCDE, l'écart de revenus le plus important entre hommes et femmes s'observe chez les diplômés de l'enseignement supérieur : les femmes diplômées de l'enseignement supérieur ne gagnent que 72 % de ce que les hommes gagnent à niveau de formation égal.

Description

Cet indicateur étudie les revenus du travail relatifs des travailleurs selon leur niveau de formation. Dans l'ensemble, l'élévation du niveau de compétence entraîne une amélioration des débouchés sur le marché de l'emploi et une augmentation des revenus. La variation des revenus du travail avant impôts entre les niveaux de formation est un indicateur probant de l'offre et de la demande d'éducation. Combinées aux données sur l'évolution des revenus du travail au fil du temps, ces différences montrent bien dans quelle mesure les systèmes d'éducation sont ou non en adéquation avec la demande sur le marché du travail.

Résultats

Les données révèlent une forte corrélation entre le niveau de formation et les revenus professionnels moyens. Les diplômés de l'enseignement supérieur gagnent plus de deux fois plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur au Brésil, au Chili et en Hongrie. À l'autre extrémité, les personnes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent beaucoup moins que les personnes plus instruites dans tous les pays. Au Brésil, aux États-Unis et en Grèce, les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent moins de 65 % de ce que gagnent les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur.

L'élévation du niveau de formation n'a que peu d'impact sur l'écart salarial entre hommes et femmes. Cet écart est plus faible pour les femmes titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou postsecondaires non supérieures et plus important pour les diplômées de l'enseignement supérieur. Le salaire des diplômées de l'enseignement supérieur représente au moins 75 % de celui des hommes diplômés du même niveau d'enseignement dans seulement six pays : l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la Nouvelle-Zélande et la Slovaquie. Au Brésil, au Chili et en Estonie, les femmes diplômées de l'enseignement supérieur gagnent au plus 65 % des revenus des hommes qui ont le même niveau de formation.

L'avantage salarial de l'élévation du niveau de formation augmente avec l'âge. Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, les revenus relatifs sont plus élevés chez les individus âgés de 55 à 64 ans que pour tous les groupes d'âge confondus (de 25 à 64 ans). Le différentiel salarial entre les deux groupes atteint

près de 16 points de pourcentage, en moyenne. Le désavantage salarial associé à un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, quant à lui, augmente avec l'âge dans tous les pays sauf en Allemagne, en Australie, au Danemark, en Estonie, en Finlande, au Luxembourg, en Norvège, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suède.

Parmi les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur, l'écart salarial entre les hommes et les femmes s'atténue avec l'âge. À ce niveau de formation, les femmes peuvent espérer gagner 79 % de ce que gagnent les hommes dans le groupe d'âge des 55-64 ans.

Tendances

Entre 2000 et 2011, les revenus relatifs du travail des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont diminué dans la plupart des pays de l'OCDE, excepté en Allemagne, en Hongrie et en Suisse. Par ailleurs, durant la même période, dans la plupart des pays de l'OCDE, notamment en Allemagne, en Belgique, aux États-Unis, en Hongrie et en Suisse, les revenus relatifs des diplômés de l'enseignement supérieur ont progressé. Ces différences donnent à penser que la demande de jeunes professionnels diplômés de l'enseignement supérieur a progressé au même rythme que l'offre croissante de diplômés des établissements d'enseignement supérieur dans la plus part des pays de l'OCDE – et que les individus moins instruits sont plus vulnérables aujourd'hui.

Définitions

Les données relatives aux revenus du travail diffèrent d'un pays à l'autre pour de multiples raisons et notamment parce qu'elles peuvent être collectées sur une base annuelle, mensuelle ou hebdomadaire. Ces chiffres doivent donc être interprétés avec prudence. Dans certains pays, les revenus des actifs occupés qui travaillent à temps plein toute l'année proviennent des statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (SILC), qui se basent sur une approche spécifique pour définir le travail à temps plein.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A6).

Parmi les domaines couverts figurent :

- L'évolution des revenus du travail relatifs des individus.
- Les écarts de revenu selon le sexe et l'âge.
- Les écarts dans la répartition des revenus en fonction du niveau de formation.

Autres publications de l'OCDE

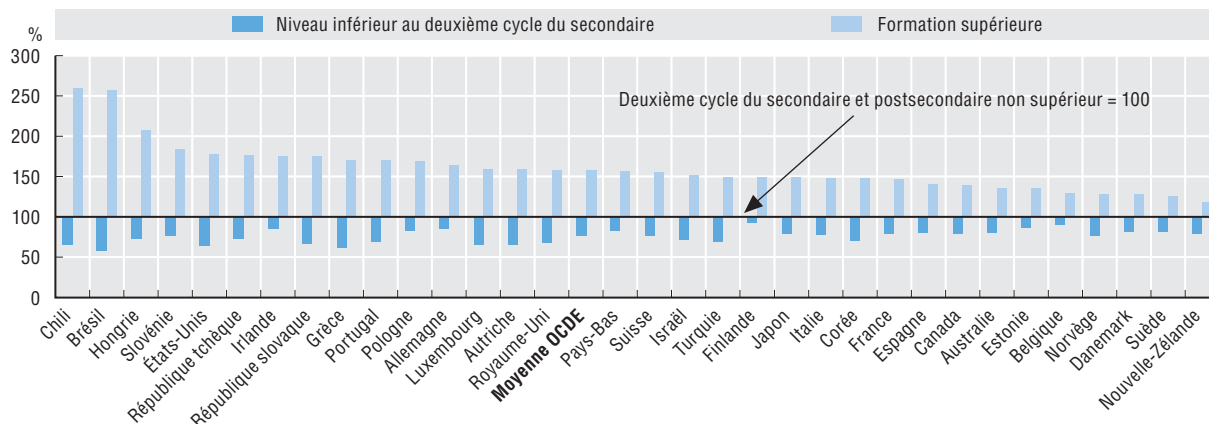
Des compétences meilleures pour des emplois meilleurs et une vie meilleure (2012).

3. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quels avantages salariaux pour les diplômés du supérieur ?

Graphique 3.1. Revenus du travail relatifs selon le niveau de formation, 2011

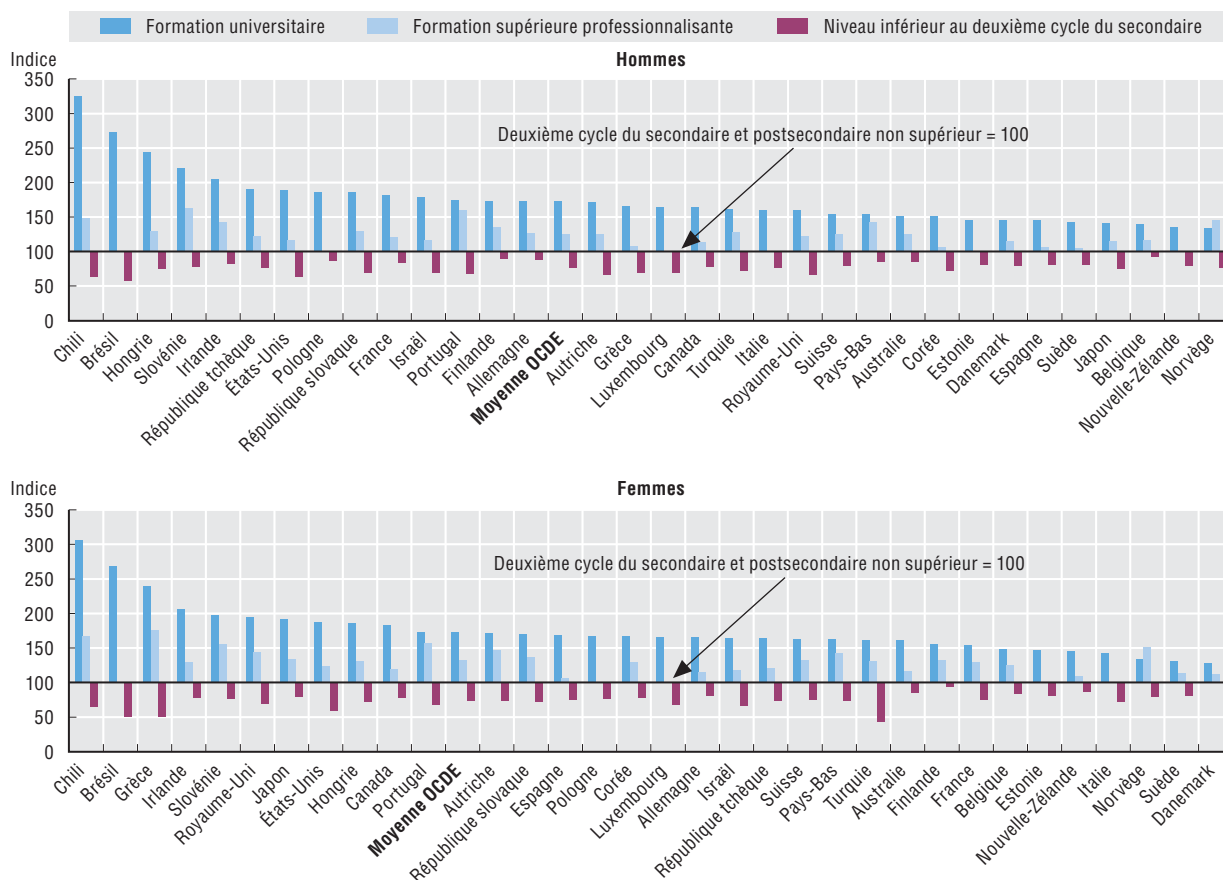
Ce graphique compare les salaires des 25-64 ans en fonction du niveau de formation, en utilisant comme base de comparaison les revenus des diplômés du deuxième cycle du secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur (ligne correspondant au chiffre 100 dans la partie gauche du graphique).



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique A6.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867571>.

Graphique 3.2. Revenus du travail relatifs selon le niveau de formation et le sexe, 2011

Ces graphiques comparent les revenus des hommes et des femmes âgés de 25 à 64 ans selon le niveau de formation, en utilisant comme base de comparaison les revenus des diplômés du deuxième cycle du secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur (ligne correspondant au chiffre 100 dans la partie gauche du graphique).



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique A6.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867590>.



Extrait de :
Education at a Glance 2013
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Quels avantages salariaux pour les diplômés du supérieur ? », dans *Education at a Glance 2013 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2013-13-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.